

ÉDITO



Votre nombre est notre force. Dix mille personnes salariées travaillant dans nos 84 cliniques privées de la région Languedoc-Roussillon, cela doit se savoir. En même temps qu'il est de notre devoir de mettre en avant l'excellence de nos établissements d'un point de vue médical et technologique, nous devons également, dans un souci de rompre l'hégémonie du secteur public dans ce domaine, mettre l'accent sur la grande qualité de nos personnels salariés, qu'ils soient infirmiers (es), aides soignants (es), puéricultrices, sages-femmes, diététiciens, kinés, manipulateurs radio, agents de service et de restauration ou encore personnels administratifs et des services techniques.

Comme les médecins avant vous avec SYNERGIES dont le 1^{er} numéro est paru en décembre 2006, vous recevrez chaque trimestre cette lettre d'information de deux pages. Notre objectif, avouons-le, est de vous faire mieux connaître l'hospitalisation privée. En vous faisant ainsi partager nos ambitions pour notre secteur hospitalier et en vous associant à chacune de nos actions, nous pourrions assurer, ensemble, la pérennité de nos établissements et permettre demain encore, aux patients, de pouvoir choisir librement entre une clinique privée ou un hôpital public.

Olivier DEBAY
Président de la FHP-LR

ACTUALITÉ

La Fédération de l'Hospitalisation Privée du Languedoc-Roussillon (FHP-LR), un acteur incontournable

Née de la fusion en région entre la FIEHP (Fédération Intersyndicale des Etablissements d'Hospitalisation Privée) et l'UHP (Union Hospitalière privée) en juillet 2001, la Fédération de l'Hospitalisation Privée du Languedoc-Roussillon (FHP-LR) est aujourd'hui un grand syndicat professionnel qui compte désormais 84 établissements hospitaliers privés dans la région. Ils tirent leur force de leur répartition **sur l'ensemble du territoire régional**, tant dans les grands centres urbains (Montpellier, Nîmes, Perpignan, Béziers...) que dans les zones excentrées (Prades, Bédarieux, Lodève, Pézenas, Ganges...) où ils assurent seuls une présence médicale et chirurgicale, une force qui fait de ces établissements des acteurs incontournables.

La FHP-LR veille à **garantir le libre choix** du patient et à respecter le pluralisme de l'offre de soins. Elle veille également à **assurer des soins de qualité au plus près des besoins du patient**.

Toutes les grandes spécialités médicales telles que la chirurgie, la médecine, l'obstétrique, la psychiatrie, les soins de suite, rééducation fonctionnelle sont représentées, ainsi que des spécialités de pointe au premier rang desquelles la chirurgie cardiaque, la neurologie ou encore la radiothérapie...

Au total, les cliniques privées de la région, qui emploient 10 000 salariés et 2500 médecins libéraux, accueillent chaque année près de **610 000 patients** toutes disciplines confondues dont **150 000 dans ses services d'urgence** et font naître quelque **15 615 bébés**.

La FHP nationale

Plus de **40 000** médecins libéraux ou salariés, biologistes et pharmaciens, qui emploient eux-mêmes 40 000 salariés, exercent leur activité dans les 1 260 cliniques privées françaises.

Elles emploient directement 130 000 personnels de soins, administratifs et techniciens salariés, dont 39 000 IDE et cadres infirmiers, 27 000 aides soignants et 2 700 sages-femmes, **accueillent chaque année plus de 10 millions de patients (avec plus de 2 millions de passages aux urgences)**, réalisent 60% des interventions chirurgicales, 40% des traitements anti-cancéreux, 25% des interventions cardiaques et 33% des accouchements.

Effectifs paramédicaux : Le LR joue les premiers rôles

Une étude réalisée par la DRASS montre qu'en 2003, avec 26 257 professionnels paramédicaux et salariés (hors sages-femmes) tous secteurs confondus, le Languedoc-Roussillon possédait une densité de 1 105 pour 100 000 habitants lui permettant de se positionner au 4^e rang français, assez nettement au-dessus de la moyenne nationale (970) et juste après les régions Paca (1257), Midi-Pyrénées (1173) et Limousin (1159).

L'étude montre également que parmi les personnes concernées, **79% de ces métiers paramédicaux sont exercés par des femmes. Au premier rang de ces métiers quasi exclusivement féminins, la profession de sage-femme. Les 727 recensées par la DRASS permettent là encore au Languedoc-Roussillon de bien figurer en se plaçant au 7^e rang national.** Mais si de nombreuses femmes exercent ce métier, l'étude révèle par ailleurs qu'une sur quatre est âgée de plus de 50 ans. Avec 17 813 représentants, **les infirmiers** font eux aussi du Languedoc-Roussillon une des régions les plus denses du pays derrière Paca, le Limousin et Midi-Pyrénées. Toujours selon l'étude, 9% des infirmières et infirmiers sont spécialisés tandis que 4% sont des puéricultrices et 1,5% sont soit infirmiers anesthésistes soit infirmiers en bloc opératoire.

Quant aux infirmiers psychiatriques, la densité professionnelle du Languedoc-Roussillon s'établit à 78 pour 100 000 habitants, ce qui représente le 15^e rang national, légèrement en dessous de la moyenne nationale (85).

Téléthon Merci

La FHP-LR a participé le 3 février dernier à l'opération Téléthon Merci, organisée au Théâtre des 13 vents par la municipalité de Montpellier. Cette opération visait à remercier tous les bénévoles ayant participé au Téléthon en décembre dernier à Montpellier. En présence notamment d'**Hélène Mandroux**, maire de Montpellier, de **Patrick Vignal** son adjoint, de **Laurence Thiennot Herment**, Présidente de l'Association Française contre les Myopathies (AFM), et de plus de 800 participants, **Lamine Gharbi**, vice-président de la FHP-LR, a offert un ordinateur portable à Etienne, un jeune myopathe montpelliérain de 14 ans, ambassadeur du téléthon et proposé un parrain prestigieux qui l'accompagnera tout au long de l'année, le navigateur Kito de Pavant, vainqueur de la Solitaire du Figaro en 2002 et engagé dans le prochain Vendée Globe en 2008.

Salon Aid'O Soins

La FHP-LR a participé les 17 et 18 janvier 2007, au Corum de Montpellier, à la 2^e édition du salon Aid'O Soins consacré à la santé au travail, à l'emploi et à la formation dans les soins et l'aide à la personne. Plusieurs milliers de visiteurs ont arpenté pendant 2 jours les allées du salon. Le stand de la FHP-LR, avait affiché pour l'occasion ses nouveaux outils de communication (logo, carte géographique des cliniques privées du Languedoc-Roussillon, bandeau de présentation...). **Olivier Debay**, le président, **Lamine Gharbi**, vice-président ou encore **Olivier Toma** et **Serge Hostailler** ont représenté la FHP-LR aux différentes tables rondes.

Infections nosocomiales

Plus de la moitié des cliniques privées de la région ont progressé dans la prévention des infections nosocomiales et la proportion des mal notées a été très sensiblement diminuée selon l'indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales (Icalin). A la lecture du classement (de A pour les meilleurs à F pour les moins bons) récemment publié, il apparaît que la région Languedoc-Roussillon affiche un des taux d'infections nosocomiales les plus faibles de France, entre 2,66% et 4,43%. Sur les 84 cliniques privées de la région, 58 ont cette année progressé d'au moins une classe.

La VAE en plein boum

La validation des acquis de l'expérience est une mesure permettant à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études, son statut, de faire valider les acquis de son expérience, pour obtenir un diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle. C'est un droit inscrit dans le code du travail et dans le code de l'éducation.

La VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). En cas de validation partielle des acquis, les modules manquants peuvent être obtenus soit par une validation complémentaire, soit par une formation, pour permettre d'obtenir la totalité du diplôme. Dans l'enseignement supérieur, la validation des acquis existait déjà. Aujourd'hui encore, chacun peut faire valider son expérience professionnelle et personnelle pour accéder directement à un niveau de formation sans avoir le diplôme requis. La loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, qui a créé la VAE, permet d'aller plus loin en autorisant les universités et les autres établissements d'enseignement supérieur à délivrer leurs diplômes ou leurs titres par une autre voie que celle de la formation ou l'apprentissage.

La VAE prend la suite des acquis professionnels (VAP), en élargissant le domaine de l'expérience pris en compte aux activités bénévoles et en ramenant sa durée d'exercice de 5 à 3 ans.

L'Hospitalisation Privée engagée dans la VAE

La Maison de l'Hospitalisation Privée (MHP), à Castelnau Le Lez, regroupe en un lieu unique l'ensemble des organismes mis à la disposition des établissements de santé privés de la région parmi lesquels, outre la FHP-LR, un Centre de Formation des Apprentis (IDE et MASTER), un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et 2 instituts de formation d'aides soignants (IFAS) regroupés au sein de l'Association Educative pour l'Hospitalisation Privée (AEHP), ainsi qu'un Centre de formation continue spécialisé (Formation Conseil Santé).

La MHP, par le biais de ses deux derniers organismes, AEHP et FC Santé, propose, depuis 2005, aux personnels des cliniques privées du Languedoc-Roussillon, deux modules d'accès à la VAE des aides soignants :

- ✓ le module de formation obligatoire de 70 heures (une fois obtenue la validation du livret 1) qui comprend santé publique, l'aide soignant dans le système de santé, le rôle de l'aide soignant centré sur le patient, la sécurité et la qualité des soins, l'hygiène et la prévention des infections nosocomiales. Il vise à actualiser les connaissances des candidats, à leur permettre d'évaluer leurs aptitudes et capacités professionnelles.
- ✓ un module d'accompagnement de 21 heures (aide à la rédaction du livret 2 et préparation à l'oral devant jury).

Lors du 1^{er} jury de validation, 55% de nos candidats ont obtenu le diplôme d'Aide Soignant (DPAS), des résultats supérieurs à la moyenne nationale, tandis que 41% ont partiellement validé les modules du DPAS.

Fort de sa réussite dans la VAE des Aides Soignants, la MHP va proposer, dans un proche avenir, la possibilité d'accéder aux autres diplômes spécialisés du secteur de la santé (dès 2007, **auxiliaire de puériculture**, et ultérieurement après publication des textes réglementaires, **IDE, IBODE, ...**).

Des financements peuvent être obtenus auprès du FONGECIF dans le cadre de démarche individuelle, ainsi qu'auprès de FORMAHP, dans le cadre du Droit Individuel à la Formation.

Pour tous renseignements :

AEHP : pour le module obligatoire de 70heures
Castelnau 04.67.13.89.35 - Fax : 04.67.13.89.36 - ifsi.hp@fhp-lr.com
Perpignan 04.68.56.45.70 - Fax : 04.68.56.45.70 - ecole.as.hp@wanadoo.fr

FC Santé : pour le module d'accompagnement
04 67 13 89 60 - Fax : 04 67 64 39 64 - fcsante@fhp-lr.com

CNASEA Délégation VAE – Service recevabilité
15 rue Léon Walras - CS 70902 87 017 LIMOGES CEDEX
N° Azur : 08 10 01 77 10
(du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 20h)
Prochaine fenêtre de dépôt des Livret 1 pour le DPAS : du 1^{er} au 31 mars 2007

Maison de l'Hospitalisation Privée ● 55 avenue Clément Ader ● 34174 Castelnau-le-Lez Cedex
Tél. : 04 99 51 22 35 ● Fax : 04 67 64 39 64 ● direction@fhp-lr.com

La MHP regroupe les organismes de formation de l'Hospitalisation Privée des métiers de la santé :
Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aides Soignants : IFSI et IFAS (Castelnau-le-Lez et Perpignan)
CFA : Centre de Formation des Apprentis ● FCS : Formation Conseil Santé
Conception et réalisation : SYMAPS.